

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Forte-amende-pour-Aguas-argentinas-du-francais-Suez-Lyonnaise-des-Eaux-L-a-resiliation-de-la-concession-est-a-l-etude>

# **Forte amende pour Aguas argentinas du français Suez-Lyonnaise des Eaux. La résiliation de la concession est à l'étude.**

Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2003

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**L'Etoss lui a non seulement appliqué une forte amende de 1.3 millions de pesos, pour la coupure du service du dimanche dernier mais lui a aussi notifié dans des termes durs les lourdes défaillances dans sa capacité à tenir le service. La concession est soumise à l'étude de graves mesures.**

### **Un concessionnaire peu potable**

"Aguas Argentinas est une entreprise transnationale qui est présentée comme l'avant-garde technologique dans la gestion du service d'eau et d'égouts, mais à la fin, tout ce savoir se traduit par nous couper l'eau dès qu'ils ont un problème", a dénoncé Carlos Vilas, directeur de l'Etoss, l'organisme étatique qui régit l'exercice de cette compagnie. Le fonctionnaire Miguel Saiegh s'est présenté hier soir avec le président de l'entité, pour communiquer que l'entreprise est passible d'une amende de 1.344.000 des pesos pour la coupure d'eau de dimanche dernier (19 octobre). Cela fut un "double manquement grave", stigmatisant "l'imprévision" et "l'incapacité". C'est la première fois durant dix années de concession que Aguas Argentinas est sanctionnée pour ces motifs. Les autorités de l'Etoss ont été lapidaires dans leurs considérations sur le comportement de l'entreprise, tandis que le Gouvernement a laissé entendre qu'il retirerait la concession.

La version entendue par Página/12 de sources officielles a été que le service qu'offre aujourd'hui Aguas Argentinas, une compagnie contrôlée le français Suez-Lyonnaise des Eaux et par les espagnols Aguas de Barcelona serait résilié. La décision serait prise à la fin d'un processus de révision du contrat, qui ne serait pas immédiate. Saiegh a rappelé que l'Etoss a livré il y a un mois à la commission de renégociation dont font partie les ministères l'Économie et de la Planification, un document méticuleux avec "toutes les modifications qui ont été pratiquées aux contrats durant ces dix années, toujours en faveur de l'entreprise, et de tous les inaccomplissements et les amendes qu'il a reçues". Ces antécédents et ceux qui se sont accumulés au cours du dernier mois donneraient une marge à l'État pour résilier la concession.

De toute façon, l'expérience donne des motifs à l'entreprise pour ne pas se sentir alarmée. Le Gouvernement a déjà menacé plusieurs fois de casser avec différentes privatisées et jusqu'à présent les avertissements sont restés lettre morte. Correos Argentinos reste entre les mains du groupe Macri, les opérateurs ferroviaires ont reçu une augmentation de subventions, les aéroports restent sous contrôle d'Eduardo Eurnekian et une compagnie de ce chef d'entreprise s'est vue attribuée un contrat relatif à la voie publique, malgré la polémique pour le manque de paiement de la redevance pour la société de gestion Aéroports 2000.

Aguas Argentinas a dix jours pour formuler sa défense pour l'amende de 1.3 millions de pesos qu'on lui a imposé. La sanction a été résolue sans délai. La direction de l'Etoss s'est réunie hier l'après-midi, a évalué les faits et a appliqué la sanction. "L'interruption de service de l'usine de potabilisation San Martín et la conséquente coupure d'approvisionnement d'eau potable ont été des fautes graves à la réglementation contractuelle", a expliqué l'organisme. "Il y a eu imprévision dans l'obligation de maintenir les biens de la concession en bon état de conservation et d'utilisation", a-t-on précisé par rapport à la première des fautes. La seconde « l'incompétence », a été qualifiée parce que "l'entreprise a sous-estimé la gravité de la situation, ce qui a impliqué une timide capacité de réaction, démontrée même dans la constitution tardive des équipes de crise".

Vilas est le directeur de l'Etoss qui représente le gouvernement national. L'organisme est composé en outre par un directeur qui répond aussi au gouvernement de la Ville de Buenos Aires et par un autre nommé par le Pouvoir Exécutif de la province de Buenos Aires. Saiegh occupe actuellement la présidence, représentant cette dernière

administration. Mais fait qui n'est pas passé inaperçu c'est que Vilas s'est présenté avec le discours le plus dur. Ceux qui connaissent le secteur ont lu à travers les mots un message du gouvernement national.

"Je veux souligner la gravité des faits", a remarqué Vilas, pour ensuite souligner que "l'entreprise n'a rien prévu de ce qu'il pouvait arriver et elle opère le service avec les coudes". En plus, a-t-il continué, le tarif qu'elle applique "lui donne un taux de rentabilité plus que satisfaisant, supérieur même à ce que perçoivent d'autres et une personne qui est blessée dans la rue sans attention médicale, en espérant qu'arrive l'ambulance." L'ambulance, dans ce cas, étaient les techniciens d'Edenor (EDF) qui devaient réparer l'inconvénient électrique. Autre élément qu'a souligné le contrôleur fut que "c'est la première fois durant dix années que se produisent des coupures massives", et il a dit que cela ne peut pas se produire "pour aucun motif".

Cette semaine, l'Etoss prendra une décision en ce qui concerne l'interruption précédente du service. Celle qui est arrivée le 3 septembre dernier, quand l'entreprise a décidé de couper l'approvisionnement à cause d'une supposée pollution de l'eau. Saiegh a avancé qu'à son avis, cela fut pratiquement une action incorrecte, supposant que Aguas Argentinas recevra une autre amende pour ce motif.

[Página 12](#), 22 de octubre 2003

**Traduction pour El Correo** : Estelle et Carlos Debiasi